



Conduite de production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du CS Conduite de production de Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (niveau 4 RNCP34675)
- > Mettre en œuvre des techniques de production
- > Maîtriser les procédés de transformation, le stockage et le conditionnement des plantes

Métiers visés

Technicien(-ne) de production ou chef(-fe) d'exploitation spécialisé(-e) en PPAM...

Contenu de la formation

3 unités de formation proposées :

- ✔ Assurer le pilotage technico-économique de la production de PPAM
- ✔ Réaliser les interventions liées à la conduite de PPAM
- ✔ UC3 optionnelle : Cueillette sauvage

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Ateliers pratiques encadrés par des professionnels
- Matériels de chantier
- Une exploitation horticole, un distillateur, un jardin de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, un point de vente
- Une équipe pédagogique avec un.e formateur.trice référent.e, formateurs, assistant.e de formation et accompagnateur.trice socio-professionnel.le

✔ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

Dates :
du 01/10/24 au
03/07/25

Durée :
1 239 h dont 560 h
en centre et 679 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :
A définir

Bilan final :
A définir

Financement :
La formation est
financée par la région
des Pays de la Loire
dans le cadre du
programme VISA
Métiers 2024-2025
(lot 21).
10 à 14 stagiaires
attendus.

Autres possibilités de
financement : CPF,
CPF de transition
professionnelle,
contrat de profession-
nalisation ou
d'apprentissage

La réussite se cultive ici.



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

26/03/24	16/04/24
28/05/24	25/06/24
Au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, photocopie des diplômes ou titre acquis et certificats de travail.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les unités capitalisables (UC) du référentiel : 3 épreuves (1 épreuve par UC, dont 1 optionnelle).
Le diplôme est validé si l'UC1 et l'UC2 sont obtenues.

Coordinatrice : Marielle MOUNIER - T. +33 (0)2 41 68 60 03
marielle.mounier@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvynec@educagri.fr



Public concerné - Pré-requis

- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle en production horticole : justifier d'un diplôme de niveau IV ou d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Cas de dérogation : Possibilité de dérogation d'accès au diplôme à partir de 36 mois d'activité professionnelle tous domaines confondus.

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (base d'économie agricole et maîtrise technique) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr